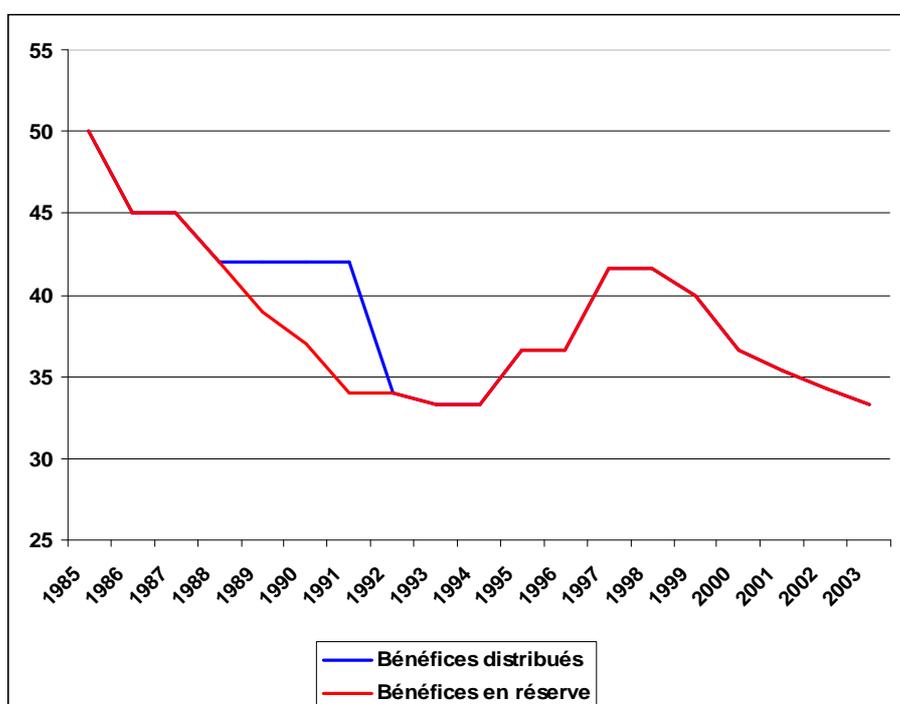


	Up ! Enhanced Management	Première édition
	10 Les droits et les devoirs 10.6 Le droit fiscal	http://www.up-comp.com contact@up-comp.com

10.6.2.3 La liquidation de l'impôt sur les bénéfices

La liquidation de l'impôt se base sur des taux et des seuils qui évoluent chaque année, en distinguant parfois la part de bénéfices distribués de la part de bénéfices intégrés en réserve :

- Le taux d'imposition de base est de $33\frac{1}{3}\%$ du bénéfice fiscal.
- A cela s'ajoute une contribution temporaire supplémentaire sur le bénéfice fiscal de 6 % en 2001, mais de 3 % en 2002 et de 0 % en 2003.
- Pour la fraction du bénéfice dépassant 15 M€, il faut ajouter la **Contribution Sociale Généralisée (CSG)** de $3\frac{1}{3}\%$.



Graphique 453 – L'évolution du taux d'impôt sur les bénéfices

10.6.2.4 Le recouvrement de l'impôt sur les bénéfices

Le recouvrement de l'impôt s'effectue en cinq échéances :